La Suisse et la question des langues.

Par M. René Henry.

Note de la Rédaction. On lira avec plaisir l'article suivant, écrit objectivement et sans préjugés par un savant français qui enquête depuis dix ans dans les Etats et chez les nations voisines de l'Empire allemand et a commencé à publier chez Plon une série de volumes sous le titre général de „Sur les routes du Drang". Comme l'auteur de ce beau travail, qui a paru récemment dans le journal „Le Temps" de Paris, connaît parfaitement la Suisse et ses institutions, nous lui savons d'autant plus gré de nous avoir autorisés à le reproduire.

Pour nous, les Suisses ne sont pas français, allemands, italiens: ils sont suisses. La Suisse est, ainsi que la France, une de ces patries supérieures — dégagées de la langue comme de la race et de la religion — que Renan définit dans sa conférence: *Qu'est-ce qu'une nation ?* Ni l'Etat français, ni la nationalité française ne revendiquent rien de l'autre côté de la frontière franco-helvétique: nous ne sommes point froissés de ce que la partie de la Suisse où l'on parle le français s'appelle la Suisse romande, alors même que nul nom spécial ne désigne la Suisse allemande.

Mais voilà que, dans cette Suisse allemande, des théories nouvelles commencent à apparaître. Elles sont encore bien timides, très indécises et flottantes. Il est pourtant aisé de les connaître et de les apprécier, car en d'autres pays elles ont atteint leur plein développement et pris le caractère agressif qui leur est propre: « Il y a un lien essentiel entre la nationalité et le patriotisme d'une part, la race et la langue de l'autre; la nationalité allemande ne s'arrête pas aux frontières trop étroites du jeune empire allemand; comme autrefois, les Allemands des marches n'ont pas seulement pour mission de neutraliser la poussée des voisins: ils doivent faire tache d'huile. » D'où, en Suisse, ce système déjà ébauché: « La nation allemande ne finit pas aux frontières helvétiques: elle est partout où résonne la langue allemande. Il est temps de faire, comme ailleurs, face aux Welsches. »

Or, il ne nous est point indifférent que cette évolution dont les rares et tout premiers signes peuvent être actuellement observés en Suisse allemande s'accomplisse. Et cela à plusieurs points de vue.

En effet, il est heureux que le français soit hors de France la langue de plusieurs régions très diverses, canadienne, belge, suisse. Des nations différentes sont ainsi animées par le génie de la même langue, imprégnées de lui. Elles puisent à des sources communes. Il en résulte une certaine parenté intellectuelle qui doit nous être précieuse.

Il est bon aussi que presque depuis la mer du Nord et jusqu'à la Suisse romande les vagues du « Deutschtum » ne puissent à peu près partout atteindre que la limite welsche et non pas notre frontière d'Etat, que garantissent des régions de langue française.

Au point de vue politique, la Suisse est un Etat neutre qui joue le rôle de tampon entre l'empire allemand et la République française. Peut-être n'en serait-il plus ainsi si elle n'était plus une synthèse d'éléments allemands, français et autres, aussi différente de l'Allemagne que de la France.

Enfin, nous ne pourrions voir sans regret le type suisse de nationalité, idéaliste, si analogue au type français, se corrompre, et la foule des hommes dont la nationalité a un caractère pour ainsi dire matériel augmenter autour de nous.

Quelles sont les données actuellement latentes de cette question des langues qui, si nos voisins n'y prennent garde, va se poser en Suisse ?

Comment, malgré l'hétérogénéité et la complexité des éléments en présence, cette question ne s'est-elle pas déjà, au cours du dix-neuvième siècle, posée en Suisse comme en tant d'autres pays ?

Comment enfin s'est jusqu'ici manifestée la nouvelle mode que cherchent à lancer quelques Suisses de langue allemande et des savants d'outre-Rhin, précurseurs, les uns imprévoyants et les autres habiles, des politiques pangermanistes ?

Ces problèmes ont jusqu'ici peu préoccupé la Suisse romande. C'est ainsi, par exemple, que la grande *Histoire de la nation suisse* de M. Van Muyden ne contient presque aucun renseignement sur la question des langues.

Au contraire, en allemand, il existe sur ce sujet toute une « littérature », œuvre de Suisses et d'Allemands. Au premier rang figurent les œuvres de MM. Zimmerli, Zemmerich, Hunziker, Morf, Walterhausen, etc. (Voir *Allemands et Romands en Suisse d'après de récents travaux*, par M. Jean Bruhnes, *Annales de géographie*, 15 janvier 1903.) Des périodiques comme la *Deutsche Erde* fournissent des foules de renseignements précieux.

Mais rien n'anime tous ces travaux scientifiques et ne permet d'en contrôler les renseignements, la méthode et l'esprit, comme une enquête faite à la frontière des langues et quelques séjours prolongés en différentes régions, — non pas, bien entendu, dans des hôtels cosmopolites, mais chez les Suisses.

Que de jolies excursions pour suivre en ses méandres la limite capricieuse des langues ! Elle coupe le Jura bernois: les châtelets y sont gris et très bas;

les ruches industrielles y essaiment partout où elles trouvent à dévorer de la houille blanche; mais, à l'occident, le Doubs a creusé son profond et étrange sillon, et à l'orient les prairies et les forêts des derniers chaînons s'abaissent brusquement sur la plantureuse plaine de l'Aar. Elle découpe bizarrement la rive « romantique et sauvage » du lac de Bienne, chère au philosophe de l'île de Saint-Pierre, et laisse depuis un siècle à l'allemand l'« aimable Gléresse ».

Beau lieu qui nourrissait la poétique ivresse

de Delille. Elle suit la rive septentrionale du lac de Neuchâtel: les personnages de l'idylle romande animent le paysage, — le Jean-Louis du beau roman de Bachelin, Welsche traqué par les recruteurs prussiens et par les douaniers bernois, le Robinson de la Têne, les faucheurs et les patineurs du Seeland qu'obsède la légende des « esprits ». Quand le bateau qui remonte la Broye arrive dans le charmant lac de Morat, la petite ville aux vieux remparts, glorieuse de sa bataille, domine l'eau bleue et les Alpes la couronnent.

Dans la vallée de la Sarine, dont la partie moyenne seulement est romande, c'est Fribourg, la ville aux ponts suspendus et aux belles collines; c'est la Gruyère avec l'acropole moyenageuse de ses comtes restée presque intacte, avec ses bons pâturages où parfois le notaire Currat et les armaillis font résonner le doux patois du *Ranz des vaches;* ce sont les grands chalets dont le bois aux tons chauds présente toute la gamme des bruns et des rouges, avec de vastes toits, des balcons fleuris et, dans le Pays d'en haut, des inscriptions bibliques. La limite — jusque-là artificielle, rarement dessinée par des obstacles naturels comme la Thièle et la Broye, ou jalonnée par des sommets comme la Berra et cette Dent-de-Ruth où se rencontrent les trois cantons de Fribourg, de Vaud et de Berne — atteint les Diablerets, borne entre Vaud, Berne et le Valais, et suit entre le Valais et Berne la muraille des Alpes bernoises jusqu'au Wildstrubel. Là, elle s'oriente vers le sud et à travers le chaud Valais, Provence suisse, elle atteint, à la Dent-Blanche, la chaîne centrale des Alpes. Le français et l'allemand débordent au sud, dans le royaume d'Italie, l'un dans la vallée d'Aoste, l'autre à Gressoney et dans une partie du val d'Ossola. C'est à Gressoney qu'on a répondu à l'évêque d'Aoste mécontent de l'ignorance des enfants: « Monseigneur, nous sommes des Italiens qui parlons l'allemand, et la langue de l'Eglise est le français. »

Après avoir rejoint et suivi la chaîne centrale, la limite arrive dans les féeriques Grisons, labyrinthe et macédoine où elle se perd.

Les conversations entendues au jour le jour; les chants patriotiques qui, il y a quatre ans, éclataient passionnés, en français à Lausanne, en allemand à Aarau, lors des représentations données à l'occasion du centenaire de l'indépendance vaudoise et argovienne; les toasts à la patrie portés aux tirs cantonaux et au dernier tir fédéral; la fraternité qui régnait, en juillet, dans Berne, entre les gymnastes suisses de toutes langues et, en septembre, à Fribourg, entre les catholiques de toute la Suisse réunis en congrès, apprennent plus que bien des pages érudites et de façon plus vivante.

I. Les territoires linguistiques.

D'après le dernier recensement fédéral en 1900, sur 3,315,443 personnes résidant ordinairement en Suisse (parmi lesquelles 383,424 étrangers), 2,312,949 parlaient allemand, 730,917 français, 221,182 italien, 38,651 romanche.

Ces catégories linguistiques correspondent — sauf des minorités disséminées çà et là — à des groupes géographiques nettement distincts, simplement accolés.

Le groupe romand comprend la totalité des trois cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel, la majorité des deux cantons du Valais et de Fribourg, la presque totalité de la partie jurassienne du canton de Berne. Dans les trois cantons protestants et exclusivement romands, on parle le français proprement dit: il a été depuis longtemps répandu par des écoles sévèrement obligatoires; dans la plupart de ces régions, les rédacteurs du *Glossaire des patois romands* ne trouvent plus personne qui se souvienne ici de l'ancienne langue d'oc et là de l'ancienne langue d'oil. Au contraire, les patois sont encore vivants dans les campagnes catholiques du Valais et de Fribourg et dans la partie catholique du Jura bernois.

Le groupe italien, ou plus exactement les groupes italiens, sont isolés au sud de la chaîne centrale des Alpes, dans les hautes vallées suisses tributaires du Pô: canton du Tessin (sauf la commune de Bosco ou Gurin, qui se rattache au petit groupe allemand du val d'Ossola) et appendices méridionaux du canton des Grisons (val Calanca et val Mesocco, val Bregaglia, pays de Poschiavo).

Les Romanches habitent dans le canton des Grisons la vallée du Rhin antérieur avec Disentis pour centre et la haute vallée de l'Inn ou Engadine, avec comme annexe la vallée de Munster. Ces deux groupes, dont l'un parle le romanche proprement dit et l'autre le ladin, sont reliés par une sorte d'isthme étranglé entre, au sud, l'îlot allemand du Rhin pos-

térieur, et au nord l'importante région allemande de Coire et du Prættigau, qui continue la Suisse allemande.

L'allemand a la majorité relative dans le canton mixte des Grisons. Son domaine s'étend dans la partie orientale des cantons du Valais et de Fribourg, ainsi que dans tout le canton de Berne, sauf la région jurassienne où il n'a la majorité que dans les districts de Bienne et de Laufon. Enfin il est parlé dans la totalité des quatorze cantons qui n'ont pas encore été nommés: tout le nord-est de la Suisse. C'est le groupe de beaucoup le plus important; mais partout, sauf dans une partie récemment germanisée des Grisons, l'allemand littéraire, la langue écrite, bien qu'enseigné — tout au moins théoriquement — dans toutes les écoles, est encore une langue en quelque sorte étrangère, inconnue de beaucoup. On connaît l'anecdote du paysan de la Suisse allemande qui répond à l'allemand d'Empire consterné: « *I cha nit welsch* » (Je ne sais pas le français).

Les poussées allemandes. — Historiquement, il est établi que l'allemand a gagné beaucoup de terrain.

Jadis le romanche était parlé jusqu'aux Alpes d'Appenzell et au lac de Walenstadt — le lac des Welsches (Johannes Zemmerich, *Deutsche Erde*, 1905, 2e livraison, pages 47 et suivantes). On le parlait aussi dans le Vorarlberg et une grande partie du Tyrol. Aujourd'hui les deux îlots du canton des Grisons sont coupés des Ladins d'Autriche et des Frioulans. Ils sont sur le point d'être séparés l'un de l'autre. Ils sont rongés sans interruption. L'industrie et la locomotive sont leurs ennemis: un réseau de chemin de fer de montagne récemment construit les pénètre. De même il est bien probable que la langue romane fut autrefois parlée sur toute la rive gauche de l'Aar depuis sa source jusque bien en aval de Berne. En tout cas on sait quand ont été progressivement germanisés le Valais supérieur et le pays compris entre Fribourg, Bienne et l'Aar: M. Ch. Morel a dressé une carte de ces régions sûrement gagnées par l'allemand (*Etrennes helvétiques*, 1901, p. 181). Une carte bien plus complète se trouve dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de géographie et sous la direction de M. Ch. Knapp, professeur à l'académie, Maurice Borel, cartographe, et Attinger, éditeur.

Pendant trois longues périodes, la poussée germanique — *Drang nach Westen* — s'est fait puissamment sentir en Suisse. Chaque fois la réaction romande qui l'a suivie a été insuffisante: une partie du terrain est restée perdue. D'abord les Alamans, Germains demeurés intacts après avoir envahi la Suisse orientale, bousculent les Burgondes romanisés qui, dans le sud-ouest de la Suisse actuelle, s'étaient mêlés aux populations conquises. Il est probable que dès cette période l'allemand pénètre dans le Haut-Valais par le col du Grimsel. Au dixième siècle, le deuxième royaume de Bourgogne atteint le Rhin; mais en 1032 la Bourgogne transjurane est englobée dans le Saint-Empire. A la fin du douzième siècle, les ducs de Zæhringen fondent sur l'Aar et la Sarine Berne et Fribourg, comme têtes de pont et boulevards du germanisme. L'allemand continue à gagner dans le Valais. Il atteint, dans le Seeland, Anet (Ins) et Cerlier (Erlach). De la fin du treizième siècle à la fin du quinzième, la Savoie établie au nord du Léman résiste à la poussée allemande. Mais dans les cinquante années qui suivent la guerre de Bourgogne, dans laquelle la Savoie fut vaincue avec Charles le Téméraire, une nouvelle poussée allemande se produit. Les dixains des paysans allemands du Haut-Valais conquièrent le Bas-Valais romand. Les cantons de Berne et de Fribourg s'emparent du bailliage de Morat; ils se partagent le comté de Gruyère; Berne s'établit dans le pays de Vaud. Les Treize Cantons sont allemands, sauf Fribourg, nouveau venu qui s'efforce de le devenir « pour le maintien de la réputation confédérale et afin que les citoyens puissent entretenir des relations commerciales et sociales avec les autres Allemands ». Une réaction romande, d'ailleurs partielle et bien faible, se produit à partir de la fin du dix-huitième siècle sous l'influence de deux causes générales: l'invasion française suivie du triomphe de la démocratie; la substitution aux patois romands du français, langue mondiale contre laquelle luttent plus difficilement les dialectes allemands.

La limite actuelle entre Allemands et Romands. — Son tracé rappelle l'évolution historique: tandis que l'aile gauche des Romands a conservé ses positions du Jura, leur centre a été comme défoncé, et dans le Valais leur aile droite repoussée ne déborde que légèrement.

Dans le Jura bernois — région qui fut soumise pendant des siècles aux princes évêques de Bâle, forma le département français du Mont-Terrible et ne fut annexée au canton de Berne qu'en 1815 — « aucun changement visible et qu'on puisse prouver ne s'est produit depuis au moins mille ans » (Zemmerich, *op. cit.*), si ce n'est dans la partie protestante du sud-est la substitution du français aux patois de langue d'oil.

Le Jura bernois reçut plusieurs fois un flot de colons allemands: Alamans au temps des invasions barbares; paysans anabaptistes persécutés par Berne et employés par le prince évêque à l'exploitation des hauts plateaux. Récemment, à mesure que se déve-

loppait l'industrie, arrivaient des ouvriers de langue allemande et aussi des fermiers qui prenaient la place des fermiers romands attirés par l'usine. L'assimilation s'opère comme dans les périodes antérieures: les nouveaux venus se montrent même moins réfractaires que leurs prédécesseurs anabaptistes qui, groupés par petites colonies dans les hautes montagnes, tiennent à leur langue comme si elle faisait partie de leur religion. Toutefois les Romands sont dans une situation moins bonne qu'auparavant; car ils font maintenant partie d'un canton en majorité allemand, et surtout ils ne sont plus isolés dans leur Jura. Déjà, sur la ligne de Bienne à Bâle, à Delémont, s'est constituée une véritable colonie d'employés parlant allemand. Bien plus, quand sous le Weissenstein, déjà percé, sera livrée la ligne de Soleure à Moutier, ramification vers la France du grand courant économique que la voie du Lœtschberg dirigera sur Berne, le chaînon protecteur auquel s'appuyait là la limite des langues sera annihilé.

Bienne, située tout au bord de la limite, semble avoir toujours été une ville mixte à majorité allemande. La population de langue française a augmenté pendant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, à mesure que se développait l'horlogerie, industrie qui porte le français avec elle. En 1900, plus du tiers de la population de Bienne parlait français. Cette minorité s'est fait une large place dans les conseils et dans les écoles.

Entre le lac de Morat et la Sarine, tout se passe comme si l'action de Berne s'exerçait encore sur le bailliage de Morat, aujourd'hui district du Lac, l'un des deux districts à majorité allemande du canton de Fribourg. Berne avait évincé Fribourg dans la plupart des communes; suivant là une politique toute différente de celle qu'ils adoptèrent dans le pays de Vaud, plus éloigné et plus grand, Leurs Excellences ont cherché, sans beaucoup de suite, il est vrai, à répandre l'allemand en même temps que le protestantisme. En 1683, à Salvagny (Salvenach), il est décidé que « pour éviter la corruption welsche et pour la plus grande édification des fidèles, l'école sera allemande». Aujourd'hui, au sud-est de Morat, où la limite est singulièrement compliquée et mobile, la commune protestante de Courlevon a été germanisée, celles de Meyriez et de Courgevaux sont sur le point de l'être; les communes protestantes de langue française du Vuilly, isolées derrière la Broye sur la rive occidentale du lac, paraissent seules en sûreté. Au contraire, la commune catholique de Cressier reste intacte, bien que sur le point d'être cernée par des communes allemandes; celle de Barberèche, près de la Sarine, est redevenue française.

Fribourg, que son fondateur voulait allemande, était trop sur la limite pour ne pas devenir une ville mixte. Les éléments romands, comprimés par le gouvernement aristocratique, ont peut-être toujours été en majorité. Il y a mieux: vainement les familles aristocratiques transforment leurs noms, les Gendre devenant Techtermann, les Veillard Alt, les Dupasquier von der Weid, les dames — nous apprend Marc Lescarbot dans son *Tableau de la Suisse* — n'avaient pas oublié le français:

Et comme le parler du Suisse et du Français
Leur est familier, elles prennent le choix,
Au son du violon, de suivre la cadence
Tantôt de l'Allemand, tantôt de la France.

Avec la liberté, l'élément français reprit le dessus. En 1900, 9700 personnes se servaient du français et 5600 de l'allemand. Il faut toutefois signaler que la jeune Université où quelques-uns de nos universitaires portent brillamment le drapeau de la France est en majorité germanique.

En Valais, la limite est depuis longtemps restée la même entre les cinq districts orientaux de langue allemande — successeurs des anciens dixains qui dominèrent le pays — et les sept districts romands de l'ouest. Mais les deux îlots de Sion avec la petite commune rurale de Bramois et de Sierre disparaissent. A Sion, 4446 personnes parlaient français en 1900 et les 1481 habitants allemands n'avaient aucune importance sociale; les écoles allemandes sont sur le point de disparaître (Zimmerli, *Neue Zürcher Zeitung*, 21 juillet 1905). A Sierre, les Romands ont eu en 1900 la majorité pour la première fois (904 contre 845); mais l'école française est bien plus suivie que l'allemande, et aux examens de recrues la plupart des jeunes gens choisissent le français. On peut donner de la romanisation de Sion et de Sierre bien des explications; mais deux causes sont dominantes et suffisantes. Ces îlots allemands avaient été créés de façon factice au temps où la minorité allemande gouvernait; sous un régime de liberté, ils devaient fatalement être engloutis. En second lieu, jusqu'ici toutes les communications étaient avec la basse vallée. Des renforts allemands ne pouvaient arriver dans le Haut-Valais isolé derrière l'Oberland bernois qu'en traversant les pays romands. Les employés du Jura-Simplon étaient presque tous de langue française: il est possible qu'à la suite du rachat un changement se produise sur ce point. Mais, d'autre part, le Simplon est percé et voilà le Valais ouvert au trafic interlatin. Le percement du Lœtschberg rétablira-t-il l'équilibre en créant une communication directe entre les districts allemands et le canton de Berne ? En attendant, la question se

pose de savoir si une colonie française n'est pas en voie d'organisation à Brigue, au centre même du *Deutschtum*, dans le Valais. (M. Edouard Blocher, *Deutsche Erde*, 1903, livre IV, pages 73 et suivantes. — M. Zimmerli, *art. cit.*)

En résumé, les Romands sont en progrès dans les villes mixtes proches de la limite: Bienne, Fribourg, Sion et Sierre. Ils sont quelque peu menacés dans le Jura bernois et très légèrement entamés au sud-est de Morat.

Les dispersés. — En 1900, habitaient hors de leur territoire linguistique environ 90,000 personnes parlant allemand, 70,000 italien, 25,000 français, 2000 romanche.

Parmi ces dispersés, il faut distinguer deux catégories essentiellement différentes: ceux qui ne font que passer et ceux qui se fixent.

Ceux de la première catégorie sont des gens venus pour apprendre la langue et des familles qui sont arrivées avec l'intention de se fixer mais se découragent; ce sont surtout les ouvriers employés aux grands travaux qui ne durent qu'un temps — chemins de fer, agrandissements de villes; ils disparaissent avec le chantier qui les avait attirés.

Les dispersés de la seconde catégorie — seuls intéressants — sont des ouvriers, des fermiers, des industriels et des commerçants. Les régions où ils s'établissent tiennent à les assimiler et ils se laissent faire sans aucune répugnance.

II. Allemands et Welsches confédérés.

Il existe deux excellents moyens de comprendre comment la question des langues aurait pu se poser en Suisse au dix-neuvième siècle et pourquoi elle ne s'y est pas posée: étudier une carte à la fois linguistique et politique du pays; comparer la Suisse actuelle, la Suisse des 22 cantons, à la Suisse des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, la Suisse des 13 cantons.

La carte linguistique et politique. — Considérons-la un instant comme si nous ignorions l'histoire et la constitution de la Suisse.

Nous voyons quatre groupes linguistiques — allemand, français, italien, romanche — dont les limites sont en maints endroits coupées par les frontières cantonales et dont l'ensemble est enserré dans la frontière fédérale.

Ces groupes sont des groupes naturels, donnés. Leur existence est un fait dont il faut tenir compte, qu'on s'en réjouisse ou qu'on la déplore.

Les habitants de chacun d'eux tiennent à garder leurs habitudes, leur façon de parler et de penser, à rester eux-mêmes, à se perpétuer tels qu'ils sont. Ils forment une société linguistique imbue de l'idée qu'elle veut vivre paisible sur son territoire et qu'elle en a le droit: elle est chez elle.

Si ces sortes de sociétés linguistiques étaient troublées, si leur existence était menacée ou par la puissance publique ou par l'immigration d'éléments inassimilables, elles finiraient par prendre les allures de nationalités. Un patriotisme linguistique naîtrait chez chacune d'elles: or, le patriotisme linguistique est — avec le patriotisme religieux — le plus intolérant de tous.

Alors que se passerait-il dans la Confédération et dans les cantons ? Si l'action de la Confédération était dominante, le groupe allemand, qui forme à lui seul la majorité, opprimerait les autres; nous assisterions à une tentative de germanisation de la Suisse welsche. Si les cantons arrivaient à sauvegarder leur autonomie, dans les cantons mixtes — Berne, Fribourg, Valais, Grisons — les tronçons linguistiques les plus forts chercheraient à détruire les autres. En tout cas, les vaincus, mécontents et malheureux, perdraient la meilleure raison d'être de leur attachement à la Confédération. Les dispersés, brutalement traités au cours de la lutte et dès lors soucieux de transmettre à leurs enfants leur langue devenue nationale, seraient exaspérés et écrasés.

Si, au contraire, un patriotisme fédéral tolérant peut se concilier dans le cœur de chacun avec l'amour de la langue maternelle et l'attachement au canton, il y a bien des chances pour que ce patriotisme fédéral l'emporte et domine. Alors les groupes linguistiques fraterniseront en paix et leur existence ne présentera plus que des avantages.

Distincts des groupes religieux, des groupes cantonaux et — si on pouvait vraiment les connaître — des groupes de race, ils s'enchevêtrent avec eux en un tout solide qui constitue comme le corps, comme la partie matérielle de l'organisme suisse.

La coexistence de ces groupes linguistiques fait que la Suisse, organisme un et bien vivant, ne peut être considérée comme une partie d'aucun des grands pays voisins. Elle présente ainsi une résistance plus sûre à une poussée extérieure, de quelque côté qu'elle vienne.

La Suisse des 13 cantons et la Suisse des 22 cantons. — Celle-ci procède de celle-là. Et pourtant quels contrastes !

Non seulement la Suisse des 13 cantons était plus petite que celle d'aujourd'hui et presque exclusivement allemande, mais elle avait en même temps que des alliés des sujets dont bon nombre étaient Welsches. Aujourd'hui, d'une part les Welsches sont plus nombreux; d'autre part, chaque parcelle de ter-

ritoire suisse fait partie d'un canton et tous les cantons sont égaux.

Autrefois le lien fédéral était lâche. La Suisse était une confédération d'Etats; le canton était la véritable patrie. Aujourd'hui, dans la Suisse devenue Etat fédéral, la centralisation fait des progrès tels que les admirateurs du fédéralisme suisse s'inquiètent.

L'ancienne Suisse était par un certain côté fixe et immuable: ses habitants ne pouvaient pas librement s'établir où ils voulaient; ils se trouvaient ainsi comme attachés à leur canton et à leur commune.

Par contre, bien des régions furent transformées de façon factice. Les causes naturelles étaient contrariées. La contrainte était courante en matière religieuse. Chaque canton — imbu des idées du temps — tolérait difficilement chez lui les dissidents et voulait que ses sujets croient et prient de la même façon que lui. La carte religieuse compliquée de l'Argovie, domaine dépecé entre les cantons vainqueurs de l'Autriche, est un curieux souvenir de cette période. On a contesté que la contrainte se soit aussi exercée en matière linguistique. Sans doute elle fut moins générale et moins fréquente; mais voici quelques faits. On sait quelle action fut exercée dans le bailliage de Morat d'abord par Berne, puis par Morat. On lit dans un mémoire adressé à la Diète au début du dix-neuvième siècle par les habitants de la paroisse de Meyriez et copié par le pasteur Roux sur un registre où il a réuni des pièces d'archives:

« Depuis longtemps on inquiète la paroisse de Meyriez et on lui occasionne des frais pour l'obliger à abandonner sa langue, qui est le français, et à y substituer la langue allemande. Diverses tentatives faites dans ce but ayant heureusement échoué, on change de méthode. Ce n'est plus à la paroisse encore qu'on s'en prend. On travaille à en détacher les communes qui la composent et à les rendre successivement allemandes. »

A Fribourg, au début du dix-septième siècle, défense est faite de crier les victuailles et de chanter des rondes en français. A Sion, une ordonnance de 1714 interdit aux écoliers de parler français sous peine d'être fouettés. — Aujourd'hui existent la liberté d'établissement, la liberté de conscience, la liberté pour chacun de parler sa langue maternelle.

Parce que la Suisse s'est transformée, le problème des langues a pu être pacifiquement et justement résolu — avant même qu'il se soit posé — et dans la sphère fédérale et dans les sphères cantonales.

Dans cette Suisse centralisée et libre, le patriotisme suisse a grandi et l'a emporté sur la vieille affection pour le canton et aussi sur cet attachement à la langue, gros de menaces dans l'Europe du dix-neuvième siècle si la Suisse ne s'était pas transformée à temps. Les Suisses qui vont en si grand nombre — depuis qu'ils le peuvent — s'établir dans un autre canton, dans un autre groupe linguistique, peuvent renoncer à leur petite patrie et consentir à laisser leurs enfants parler une autre langue que la leur: eux et leurs familles n'en restent pas moins Suisses.

Le problème des langues résolu dans le droit fédéral. — D'après l'article 16 de la Constitution, les trois langues principales de la Suisse, l'allemand, le français et l'italien, sont les langues officielles de la Confédération.

Les deux dialectes romanches ne sont donc pas compris parmi les langues fédérales: on n'a pas voulu trop compliquer les choses. Toutefois dans le cas de referendum ou de révision fédérale, on publie les projets en cinq langues. Pour des raisons pratiques analogues, on va voir que l'allemand est parfois seul employé; quelquefois l'allemand et le français.

Quand on entre dans le palais fédéral de Berne, on voit sur les vitraux de la coupole qui éclaire l'escalier monumental les écussons et les noms des 22 cantons. Or, tous les noms sont en allemand: Freiburg, Waadt, Neuenburg, Genf, Wallis, etc. Il ne faudrait pas juger par là de ce qui se passe en réalité au Parlement et dans les administrations.

A l'assemblée fédérale, chacun peut employer une des trois langues. En fait, les Italiens parlent le plus souvent en français et quelquefois en allemand. Le président s'exprime en allemand ou en français. Ce qu'il dit et les propositions sont traduits en français si la langue employée a été l'allemand, et inversement; les discours sont résumés de même, si on le demande. Le procès-verbal est bilingue. Dans les commissions, chacun parle sa langue, et on ne résume pas. Les lois sont publiées dans les trois langues et aucun texte ne prévaut sur l'autre.

Sur les sept membres qui composent le Conseil fédéral, on n'élit que cinq Allemands. En fait, les deux autres sont un Vaudois et alternativement un Genevois et un Neuchâtelois, parfois un Tessinois.

On peut s'adresser dans l'une des trois langues fédérales aux autorités, qui doivent répondre dans la langue dont on s'est servi.

Au tribunal de Lausanne, seul tribunal fédéral, les juges sont obligatoirement choisis dans les trois langues. La procédure peut être rédigée et les plaidoiries peuvent être prononcées dans l'une quelconque de ces langues. L'arrêt est rendu dans la langue du jugement dont il est fait appel, et s'il n'y a pas appel, dans la langue du demandeur.

Au point de vue militaire, sur les huit divisions de première ligne, deux sont de langue française. Dans une des cinq autres, composée d'Allemands, d'Italiens et de Romanches, l'allemand est la langue de commandement; mais la plus grande liberté est laissée aux officiers et aux sous-officiers pour s'adresser aux hommes en leur langue.

Le problème des langues résolu dans les cantons mixtes. — Dans les conseils cantonaux, toute liberté est laissée à chacun de parler sa langue.

Dans le canton des Grisons, le romanche devient l'égal de l'allemand et de l'italien.

A Berne, le texte allemand a seul valeur légale. A Fribourg, c'est le texte français. Dans le Valais, il y a égalité absolue.

A Berne, deux conseillers d'Etat doivent être du Jura bernois et tous les conseillers doivent savoir les deux langues. Il y a quelques années, le grand-conseil de Berne a été présidé en français. Le Jura bernois a conservé ses maires et le code Napoléon y reste en vigueur tant que le code civil fédéral n'est pas promulgué.

Assimilation des dispersés. — On sait pourquoi elle est nécessaire et pourquoi elle est facile. Les groupes linguistiques ne doivent pas être troublés, sous peine de devenir des groupes nationaux. Pour les immigrés, changer de langue n'est pas changer de nationalité.

Les cantons ne cherchent pas à assimiler les nouveaux venus brutalement et brusquement. Ils agissent moins sur eux que sur leurs enfants. C'est ainsi que les églises allemandes sont nombreuses en pays romand, et inversement, tandis qu'en matière d'écoles la règle est qu'on doit parler la seule langue de la région. Sur ce point, les cantons, qui ont conservé en matière scolaire leur entière autonomie, se montrent intransigeants. Ils veulent renforcer par l'école l'influence du milieu social et atténuer celle du milieu familial. D'ailleurs les cantons en majorité français de Fribourg et du Valais maintiennent scrupuleusement les écoles allemandes dans la partie de leur territoire où déborde le groupe linguistique allemand, et Berne maintient dans sa région romande le système scolaire français. Jusqu'ici aucun mécontentement ne s'est manifesté parmi les familles qui, sorties de leur groupe linguistique, sont en train de s'assimiler lentement.

«Les lamentations bruyantes sur le recul du germanisme en Suisse que font entendre certains professeurs allemands parce que, ici ou là, sur la frontière des langues, quelques écoliers de plus que jadis parlent français, ces lamentations nous laissent froids jusqu'au fond du cœur, disait en 1902 M. Suter, professeur à Lucerne. Nous savons bien que ces enfants sont élevés pour être d'aussi bons confédérés que s'ils parlaient allemand, et c'est à nos yeux l'essentiel.»

Mais les champions inquiets du *Deutschtum*, qui depuis quelques années manifestaient leur dépit, tentent maintenant de créer une agitation parmi les Suisses de langue allemande immigrés en territoire romand.

III. Patriotisme suisse et patriotisme linguistique.

Les résultats statistiques des recensements fédéraux de 1888 et de 1900 ont ému quelques professeurs et publicistes de langue allemande.

Certes, parmi eux il en est qui ont scientifiquement étudié toutes les données du complexe problème des langues en Suisse. Mais il en est aussi qui ont travaillé moins pour connaître et divulguer la vérité que pour élaborer et répandre un système moins scientifique que politique. Ils ont comparé entre eux les résultats des deux derniers recensements. Ils les ont rapprochés de ceux des recensements antérieurs — sans tenir compte de ce qu'avant 1888 le recensement des langues était établi sur des bases différentes. Ils ont conclu que l'allemand est en recul en Suisse; qu'il y est menacé. En effet, sur 1000 personnes, l'allemand était parlé en 1888 par 714 et en 1900 par 698 seulement. Dans quelques cantons romands, l'allemand a même reculé dans des proportions plus fortes: de 18 pour 1000 dans le Valais et de 69 pour 1000 dans le canton de Neuchâtel.

Pour ne pas se laisser enfermer dans un système mais voir la réalité telle qu'elle est, il faut à côté des données précédentes placer les suivantes.

Si le nombre des personnes parlant allemand en Suisse n'a pas proportionnellement augmenté autant que celui des Welsches, il a pourtant augmenté de 230,094, tandis que le nombre des personnes parlant français augmentait de 96,062, de celles parlant italien de 66,052, et de celles parlant romanche de 294. Relativement, le romanche perd, ainsi que l'allemand; les gains du français sont médiocres: parlé par 218 personnes sur 1000 en 1888, il l'était par 220 en 1900; la victoire statistique appartient aux Italiens: leur nombre sur 1000 est de 67, au lieu de 53.

De même, dans les cantons romands, sauf à Neuchâtel, le nombre des Allemands a partout augmenté comme celui des Welsches et — relativement — le français est en perte comme l'allemand. Là encore les bénéfices statistiques sont pour les Italiens.

Quels sont donc ces triomphateurs italiens ? Dans les cantons du Tessin et des Grisons où se

trouvent leurs groupes linguistiques, le nombre des habitants parlant italien n'a augmenté que normalement. Au contraire, dans les autres cantons, le nombre des dispersés italiens s'est élevé de 16.907 à 68.869. Il s'agit donc ou d'ouvriers de passage, dont beaucoup ne sont pas Suisses et la plupart disparaîtront, ou d'ouvriers qui se sont fixés dans les centres industriels de langue allemande ou française et qui y seront assimilés. L'accroissement de l'élément italien est donc peu intéressant, mais il fausse certains travaux statistiques allemands.

Bien plus, dans les chiffres fournis par le recensement figurent comme parlant l'allemand de nombreuses personnes qui se sont établies hors du territoire linguistique allemand.

Or, nous savons que toute famille suisse établie dans un territoire linguistique autre que le sien finit, si elle n'émigre pas à nouveau, par changer de langue. Les Allemands auraient augmenté autant que les Welsches si un bon nombre d'entre eux n'étaient pas devenus Romands. De quoi se plaignent donc les Allemands ? Ils aiment à émigrer. Ils en ont besoin. Serait-il préférable qu'ils aillent se fixer en Amérique et soient perdus pour la Suisse ? Ce qui est capital pour eux, c'est de conserver intact leur territoire linguistique; or, sur leurs limites, deux faits dominent: ils ont définitivement gagné des régions importantes sur les Romands et ils continuent à faire reculer les Romanches.

Mais ce sont là des considérations dont on ne tient plus grand compte quand l'inquiétude est née, quand l'ambition grandit, quand la passion domine.

En 1904, un certain nombre de Suisses, membres de l'*Allgemeiner deutscher Sprachverein* — société allemande qui a pour but de s'occuper de la langue allemande surtout hors de l'empire — ont envoyé leur démission à cette société tout en conservant avec elle des rapports excellents. Ils ont fondé une société suisse entièrement autonome, le *Deutschschweizerischer Sprachverein.*

D'après son règlement, cette société a pour but de « fortifier le sentiment de la langue encore peu développé dans la conscience populaire et d'aider la langue allemande à maintenir ses droits sur territoire suisse ». Dans le premier compte-rendu des travaux de la société, on lit: « Nous travaillons pour notre langue maternelle allemande, et par conséquent pour notre vie nationale : toutes deux sont dans notre patrie négligées et menacées. »

La société veille à ce que dans les administrations fédérales des chemins de fer, des postes, des douanes, les droits de l'allemand soient scrupuleusement respectés. Sur territoire linguistique allemand, un nom de gare n'est-il pas écrit ou crié en allemand, un employé ne parle-t-il pas couramment l'allemand ? on se plaint. Les indicateurs de chemins de fer, les répertoires postaux sont soigneusement surveillés. Bien que de plus en plus la science géographique n'admette qu'un nom unique, celui de la langue parlée dans la ville ou la région qu'on désigne, on prétend faire indiquer pour tout le territoire romand, à côté des noms français les noms allemands; les membres de la société recherchent avec une passion d'archéologues nationalistes ceux de ces noms dont le souvenir s'est perdu. Le *Deutschschweizerischer Sprachverein* va plus loin: il déplore et voudrait rendre moins générale la « dénationalisation » des Suisses qui ont émigré du territoire linguistique allemand. Il s'organise pour empêcher leur assimilation en pays romand. Il a choisi comme premier terrain d'action le Jura bernois. Il procède méthodiquement à l'allemande: il s'est fait envoyer des renseignements par ses correspondants locaux; M. Zimmerli a remis au point sa grande enquête; quatre membres du comité directeur ont été enquêter sur place. Le comité s'est gardé des exagérations de son précurseur jurassien, le publiciste Garraux, et des violences de langage du prédicateur qui parla de souliers vernis des Welsches mis au pas par les souliers ferrés des Allemands et fit scandale. Le comité espérait qu'aucune protestation clairvoyante ne s'élèverait et qu'il pourrait procéder « sans troubler en rien l'état actuel du Jura ».

Il a dû perdre cette illusion: au mois d'août, la Société pédagogique jurassienne — association des instituteurs primaires et professeurs de l'enseignement secondaire — réunie à Saint-Imier, a émis les vœux suivants:

« Les enfants des familles allemandes établies dans le Jura bernois suivront les mêmes écoles que les autres.

« Dans le Jura bernois romand, les écoles allemandes n'ont pas leur raison d'être. »

La Société pédagogique jurassienne exécutait ainsi une brillante contre-attaque.

Elle dénonçait et repoussait la conséquence logique et inévitable des principes du *Deutschschweizerischer Sprachverein*, conséquence que ce dernier a eu la prudence de ne pas faire figurer dans son programme.

Et comme, avant même que la question ait été tout récemment posée au grand-conseil du canton de Berne, le *Bund* s'était carrément fait le champion des écoles allemandes dans le Jura romand, l'*Aargauisches Wochenblatt* répondait aux articles parus dans le journal bernois:

« Ces articles soutiennent une opinion qui mérite l'épithète d'antisuisse. Une telle polémique es

importée des pays de la couronne d'Autriche où Pangermanistes, Tchèques et Italiens se querellent sans trêve. Entre nous, nous parlons de Suisse à Suisse et non d'Allemand à Français. »

Et la *Züricher Post :*

« La demande de nouvelles écoles dans le Jura ne se justifie que si on a l'intention d'engager une véritable lutte des langues dans le Jura et de repousser par tous les moyens les limites de la langue française pour faire place à la langue allemande. Il faut bien se garder d'une telle politique qui ferait le bonheur des pangermanistes. »

La *Gazette de Lausanne* trouve que le *Deutschschweizerischer Sprachverein* « est en train de faire, dans le Jura bernois, d'assez mauvaise besogne », et parlant des vœux émis à Saint-Imier, elle ajoute: « d'où grande colère dans le camp des adeptes suisses de M. Vetter. »

Le *Deutschschweizerischer Sprachverein* n'est pas une société provocante et tapageuse comme il en existe tant en d'autres pays allemands. Ses fondateurs ont eu la sagesse de couper à sa naissance le lien qui l'unissait à une société de l'empire allemand. Si ses idées peuvent mener loin, son programme est formulé de façon modérée. Il serait tout à fait injuste de le dire pangermaniste. Et pourtant, en étudiant ses agissements, je me suis plusieurs fois souvenu de cette parole prononcée à la délégation autrichienne par mon ami Karel Kramarsch: « En avant avec vos théories pangermanistes ! Nous ne craignons pas le pangermanisme qui avance au grand jour, mais celui qui travaille dans l'ombre. »

Actuellement, une partie de l'opinion suisse est inquiète, mais non exaspérée. Que se passerait-il le jour où elle se trouverait en face de menées pangermanistes ? On peut s'en rendre compte par la tempête que souleva en 1902 le discours prononcé à l'inauguration du musée germanique de Nuremberg par M. Vetter, professeur à l'université de Berne. Il avait déclaré avec des commentaires aggravants, et sur un ton d'assez humble flatterie, que les Suisses « veulent être et rester au point de vue intellectuel une province allemande, mais en réalité sous réserve de droits particuliers très définis ». Toutes les associations d'étudiants de Berne et, en Suisse, sans distinction de langues, de nombreuses sociétés et à peu près tous les journaux manifestèrent leur réprobation. Le sénat académique blâma M. Vetter. Le *Bund*, après avoir quelque peu hésité, lui asséna un coup de massue. Quand son tour arriva de devenir recteur, on lui fit dire de ne pas y songer. Tandis que Mommsen venait à son secours, la Suisse retentissait de déclarations patriotiques encore plus nombreuses et plus vibrantes cette année-là que de coutume. Il faudrait pouvoir citer tout le discours prononcé par un professeur lucernois, M. Suter, lors de l'anniversaire de Sempach:

« Si je considère la situation actuelle de notre patrie et si je jette ensuite un regard hors de nos frontières, je trouve que précisément à cette heure nous avons des motifs particuliers de nous réjouir et de croire que la Suisse est à certains égards un modèle pour d'autres Etats. Nous avons pu lire de quelle façon brutale les citoyens d'origine polonaise sont traités par leurs maîtres allemands. Depuis quelques années nous assistons au triste spectacle qu'offre l'Autriche, où Allemands, Slaves, Hongrois et Italiens se combattent la haine au cœur. Notre pays n'est pas, lui non plus, uni par la langue et la race. Mais le Welsche vit en paix à côté de son frère allemand, et en même temps que la langue allemande, les langues française, italienne et romanche peuvent résonner librement. Nous n'avons pas de lutte de langues. Rendons-en grâce à Dieu; rendons-en grâce aussi au patriotisme de notre peuple. En effet, celui-ci n'est point d'avis que la force d'un Etat soit accrue quand tout y est taillé sur le même patron. Il respecte l'individualité des petites unités. Il préfère à la centralisation raide un fédéralisme souple. Il veut qu'un droit égal reste assuré à chaque race et à chaque langue. Il sait qu'on travaille plus joyeusement au bien de l'ensemble quand on peut se mouvoir à sa guise dans sa propre maison. »

Et voilà le patriotisme auquel on prétend substituer un patriotisme linguistique, la nation dont certains travaillent à faire — renversant le mot de Palatsky — une Autriche républicaine. Voilà le pays où on prétend que « la lutte des langues s'impose à la conscience de la population ». (Hans Witte, *Deutsche Erde*, livraison 5, p. 156.)

Il est bien probable que l'âme de la Suisse moderne ne faiblira pas. Mais les peuples comme les individus traversent parfois de dangereux moments de dépression. En cas de péril, puissent les patriotes suisses s'inspirer de l'ordonnance que rendait au quinzième siècle le conseil de Fribourg:

« Havons ordineiz et ordinons que dicy orénavant ly enfant grant ou pity ne fatzent la vellye de la Saint-Johant ne autre jour partye en disant Alaman contre Roman. »